



Rapport de transparence 2022

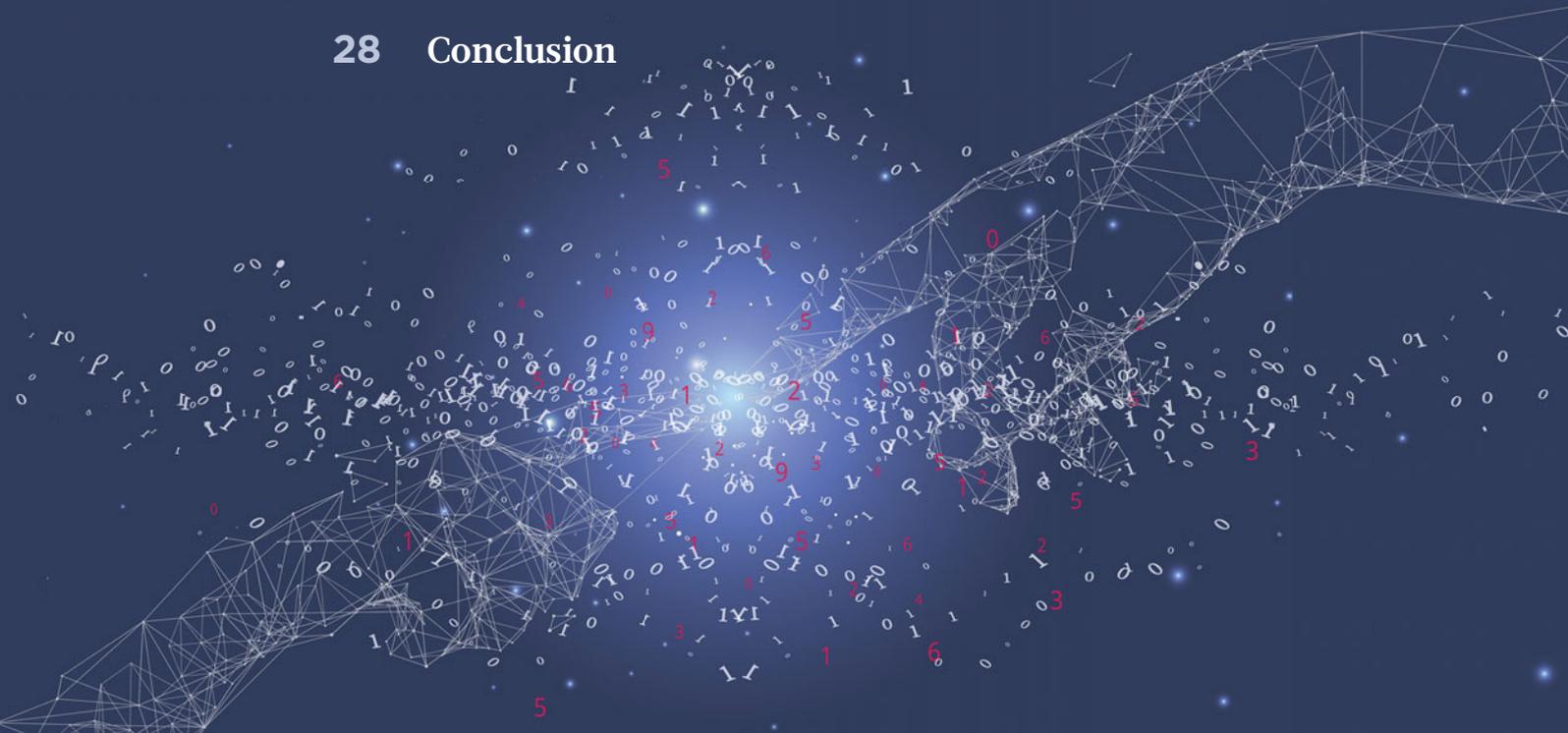
Activités d'audit en France

Période du 01/09 2021 au 31/08 2022



Sommaire

- 03** Avant-propos
- 04** L'année 2022 en chiffres
Valeurs et exemplarité
- 05** Organisation & gouvernance
- 09** Nos activités
- 13** Nos clients
- 15** Nos méthodologies et technologies
- 19** Nos principes d'indépendance
d'objectivité et d'éthique
- 21** L'exécution des missions
- 23** Qualité et gestion des risques
- 25** Nos talents, des *hybrid makers*
- 28** Conclusion



Avant-propos

Au nom de TALENZ AUDIT nous sommes heureux de vous présenter notre organisation, nos principes de fonctionnement et nos valeurs.

La révolution numérique et la donnée et les moteurs du changement dans nos métiers

Au cours des dernières décennies, nous avons assisté à la numérisation de notre environnement, qui progresse à une vitesse croissante poussée par les technologies, l'automatisation et les nouvelles réglementations.

Notre profession vit une révolution portée par « la donnée » et « le numérique ». Quand on parle de donnée, on pense aux processus et à l'organisation qui la génère, à la fiabilité et au traitement de celle-ci, mais à la valeur qu'une organisation peut en retirer pour mieux orienter ses décisions.

Ces transformations ont un impact majeur pour les entreprises auditées au regard des conditions de production de leur information financière, notamment du point de vue des systèmes d'information et d'exploitation de leurs données.

Un audit plus efficient face à une multiplication des risques

Nous avons entamé un travail méthodologique, que nous poursuivons, pour mieux appréhender la fiabilité et la qualité de la donnée sous tous ses aspects grâce à une gestion globale des risques. Il s'agit pour nous d'apporter de la valeur tant pour nos auditeurs qui réalisent les missions que pour nos clients et leur parties prenantes grâce à un niveau d'assurance plus élevé et des recommandations en phase avec ces évolutions.

Les outils technologiques nous y aideront grâce à des analyses d'ensembles de données entiers et une détection plus rapide des anomalies. Mais ils ne pourront remplacer le sens stratégique et l'acuité de jugement de nos auditeurs, ni l'expérience d'un secteur. C'est aussi dans cette direction que nos efforts portent continuellement en veillant à une éthique des comportements et un haut degré de compétences.

C'est tout le sens de notre vision de l'audit pour une gestion globale des risques grâce à une hybridation des compétences.

Pour affronter ces multiples risques (stratégique, financier, opérationnel, réglementaire, etc...), interconnectés et plus complexes, il nous faut réinterroger la gestion des risques. C'est une nouvelle culture du risque, une autre façon de réaliser nos missions en développant notre capacité à les appréhender, les évaluer et les résoudre.

Les données extrafinancières

Autre évolution majeure de notre profession tenant aux récentes réglementations européennes en matière de développement durable, c'est la prise en compte des indicateurs de performance extrafinancière de plus en plus incontournable. Les grands groupes appliquent déjà la directive 2014/95/UE et fournissent une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF). En 2024, les PME devront également se soumettre à une obligation de *reporting* de leurs indicateurs RSE (Corporate Sustainability Reporting Directive, dit CSRD). Or, aujourd'hui beaucoup d'entreprises doivent encore travailler sur la qualité ou la fiabilité de leurs données RSE. Sur ce thème, TALENZ AUDIT a mis en place une organisation spécifique dédiée à la RSE et investit dans des actions de formation pour aider nos clients à se préparer à cette échéance.

En 2023, les principaux axes de notre plan d'action concerneront :

- le déploiement de notre offre cybersécurité, connexe à l'audit des systèmes d'information
- le lancement de notre offre RSE et le renforcement de notre pôle Conformité
- la poursuite de nos investissements dans des outils technologiques et digitaux tant à l'adresse de nos clients que de nos collaborateurs dans le cadre de l'exercice de nos missions
- le recrutement de nouveaux talents allié à une communication sur notre marque employeur.



Frédéric Chevallier
Président

L'année 2022 en chiffres

17%
de croissance

2 500
entreprises
accompagnées

150
collaborateurs

11^e
cabinet national
en audit

13
bureaux

6
pôles de
services

Valeurs et Exemplarité

Notre succès est ancré dans nos valeurs fondamentales. Ces valeurs constituent les principes essentiels qui définissent ce que nous défendons en tant que cabinet d'audit et de conseil.



Ethique professionnelle

Nous nous comportons avec intégrité

Nous cultivons un environnement dans lequel nos principes d'honnêteté et de respect des lois font partie intégrante de toutes nos activités quotidiennes, où la conformité et le comportement éthique sont reconnus et appréciés.



Loyauté

Nous respectons nos engagements

Responsabilité et respect de nos engagements dans la transparence et la cohérence.



Performance

Nous nous surpassons

Nous stimulons notre croissance par la promotion de l'excellence et nous croyons en nos équipes. Nous nous efforçons d'être les meilleurs et apprenons toujours.



Agilité

Nous écoutons

Nous nous attachons à comprendre où se trouve la véritable valeur pour chacun de nos clients et dans l'exécution de nos missions pour nous concentrer sur ce qui est essentiel.



Créativité

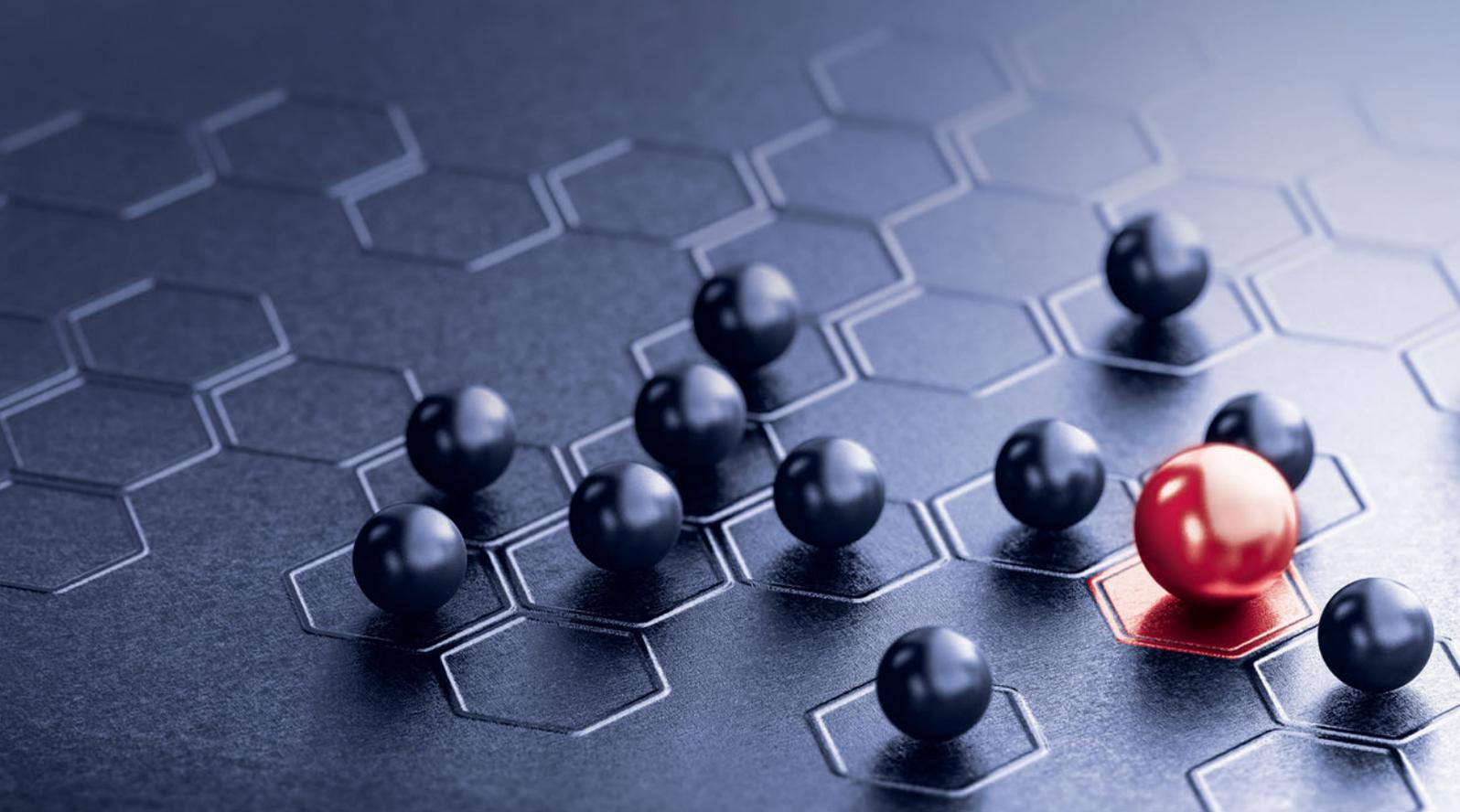
Nous imaginons de nouvelles solutions

Une écoute active à la base de nos processus d'innovation pour apporter des réponses concrètes aux besoins spécifiques de nos clients. Nous soutenons l'innovation et la recherche de solutions pragmatiques.

TALENZ AUDIT attache beaucoup d'importance à l'exemplarité dans la mise en œuvre de ces valeurs, à la cohérence de nos actions par rapport à nos engagements. L'exemplarité est l'un de nos outils de management qui nous permet de faire vivre les valeurs auxquelles nous sommes attachées dans

les comportements de tous tant avec nos clients qu'avec toutes nos parties prenantes. Nous assurons la diffusion de ces valeurs grâce à une culture de responsabilité et de responsabilisation à tous les niveaux.

Organisation & gouvernance



TALENZ AUDIT est une entité juridiquement distincte de chaque cabinet membre. Dotée de sa propre gouvernance, le fonctionnement de TALENZ AUDIT est défini dans ses statuts et son règlement intérieur.

Structure juridique

Entités juridiques membres de TALENZ AUDIT



La Direction Générale est constituée du Président – **Frédéric Chevallier** – et de deux Directeurs Généraux – **Manuel le Roux** et **Jocelyn Michel**.

Elle met en œuvre la politique décidée par le Comité de Direction, sur proposition du Comité de pilotage.

Comité de Direction

Talenz Audit est géré sous l'autorité du Comité de direction. Celui-ci participe à la gestion du cabinet, notamment en matière de planification stratégique et de gestion des risques. Il nomme le président et les deux directeurs généraux. Le Comité de direction se compose de 8 associés, dont au moins un représentant des entités juridiques membres. Participent aux réunions du Comité de direction les directeurs opérationnels de la structure TALENZ AUDIT.

L'ensemble des membres se réunit une fois par mois.

Ce comité est chargé de la conduite des actions au plan stratégique et opérationnel pour l'ensemble des membres et de leur déclinaison sur l'ensemble des bureaux en France.

Le Président et les membres du COPIL consultent les membres associés pour échanger avec eux sur :

- la stratégie et le développement de TALENZ AUDIT ;
- les questions touchant à la gestion du Cabinet (investissements, rémunération...)
- les propositions émises par les différents organes de management de la structure.

Le comité de direction est composé de :

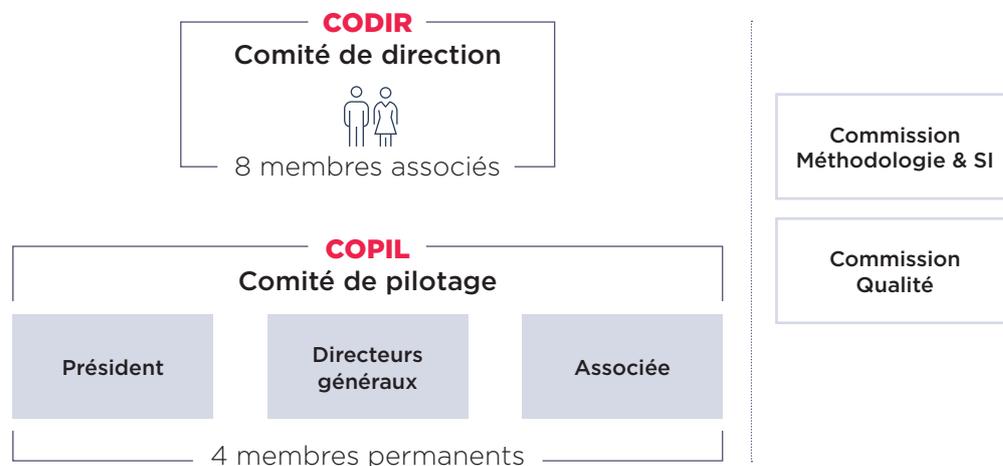
- **Frédéric Chevallier**, Président
- **Manuel Le Roux**, Directeur général
- **Jocelyn Michel**, Directeur général
- **Kahina Ait-Aoudia**, associée
- **Franck Basin**, associé
- **Olivier Smague**, associé
- **Manuel Besnard**, associé
- **Damien Lepert**, associé
- **Thierry Marbach**, associé

Participent aux réunions du CODIR :

- **Louisa Merad**, Directrice Marketing & business development
- **Pierre-Olivier Caudal**, Directeur IT Risk
- **Nicolas Renée**, Responsable projet Audit
- Et en fonction des thématiques abordées, les présidents des différents comités.

Plusieurs organes de management accompagnent le Comité de Direction dans ses prises de décisions, constitués de différentes commissions qui font des propositions et rendent compte au COPIL.

Plusieurs organes de management accompagnent le Comité de Direction dans ses prises de décisions :



Comité de pilotage

Sous la responsabilité du Président, le Comité de pilotage est en charge de l'animation et assure une responsabilité fonctionnelle en matière de :

- stratégie et développement ;
- direction technique de l'audit ;
- recrutement et ressources humaines ;
- gestion administrative et financière.

Commission Méthodologie et outils

TALENZ AUDIT s'est également structuré autour d'une commission méthodologie, qui a pour rôle de conduire des réflexions, des analyses et élaborer des référentiels méthodologiques conformes à nos standards. Elle assure un rôle de formation interne et contribue à enrichir notre guide méthodologique de manière continue.

Elle participe également à la création et à l'intégration d'outils numériques visant à améliorer la qualité méthodologique de nos travaux.

Elle se réunit une fois par mois et chaque fois qu'un sujet le nécessite.

Commission Qualité

Le comité qualité est chargé de promouvoir une culture interne « Qualité » répondant aux exigences de la profession, des clients et des standards définis au sein de TALENZ AUDIT. Elle veille à maintenir un environnement de contrôle satisfaisant (politique, procédures, sensibilisation, etc,...). Elle définit les critères d'évaluation de la qualité et le programme de contrôle interne Qualité dont elle suit la mise en œuvre, la qualité des services et le respect des normes internes. Le comité Qualité dispose systématiquement des conclusions de l'ensemble des contrôles externes (H3C notamment).

La commission Qualité rend compte au COPIL et présente annuellement les résultats de ses contrôles au CODIR et proposent un plan d'amélioration pour l'exercice suivant.

Elle veille également au respect des principes d'indépendance et déontologiques.

Nom et propriété

TALENZ AUDIT est une marque déposée du réseau Talenz et le nom communément utilisé pour désigner les activités audit des cabinets membres de TALENZ AUDIT. Les droits et devoirs des cabinets membres relatifs à l'utilisation du nom et de la marque sont précisés dans le règlement intérieur.

Assurance

Une assurance est souscrite au titre de la Responsabilité civile professionnelle.

L'assurance souscrite offre une protection territoriale et un niveau de garantie à l'échelle nationale pour tous les bureaux en France.

Nos activités



Nous sommes un cabinet spécialisé à taille humaine exclusivement dédié aux activités d'audit offrant une vision systémique et transversale des risques avec une stratégie de services de proximité.

TALENZ AUDIT accompagne les organisations :

- dans leurs **relations économiques**,
- dans la **fiabilité de leurs données financières**,
- dans **l'amélioration de leur organisation**,
- ainsi que dans tous leurs **projets de développement**.

Métiers et Positionnement

Une nouvelle vision de l'audit

Nous améliorons la gestion des risques des entreprises et les aidons à faire avancer leurs projets. La complexité de l'environnement d'analyse requiert une vision globale des risques. Notre organisation nous rend unique sur le marché de l'audit et du conseil.

Avec les compétences d'un grand cabinet et l'agilité d'une structure à taille humaine, nous apportons aux organisations une véritable valeur ajoutée.

Cybersécurité

Tout système connecté à internet peut être touché par une cyberattaque. L'audit des systèmes d'information, que ce soit dans un cadre légal ou contractuel, doit désormais prendre en compte les cybermenaces, surtout lorsqu'elles peuvent conduire à une vulnérabilité dans la continuité d'exploitation de l'organisme audité.

TALENZ Audit a élaboré une offre avec une démarche d'évaluation et d'accompagnement spécialement calibrée aux besoins des PME et ETI.

Nous opérons en maximisant les synergies des 3 piliers fondamentaux de la cybersécurité que sont les personnes, les process et les technologies.

Notre analyse s'appuie sur des profils de risques cyber adaptée au niveau de maturité de l'organisation, du secteur d'activité et du degré d'exposition aux risques.

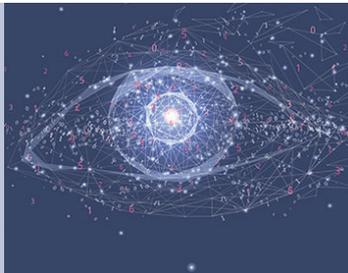
Nous sommes par ailleurs en contact régulier avec les principales institutions gouvernementales en charge de la cybersécurité et membres de plusieurs organismes (CSIRT).

Notre cabinet est aussi membre de plusieurs clubs et associations traitant de la cybersécurité (METI, CLUSIR...).

Nos 6 domaines d'intervention

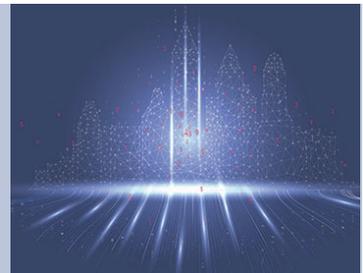
Audit légal

Fiabilité et sécurité de vos informations financières



Audit contractuel

Renforcer votre sécurité financière lors de moments clés de votre développement



Systèmes d'information

Faire de votre SI un facteur de croissance



Conformité

Vous guider dans les évolutions réglementaires



Contrôle interne

Renforcer votre Efficacité de vos opérations et maîtrise de vos risques



Transactions

Eclairer vos décisions



Création de valeur pour nos clients

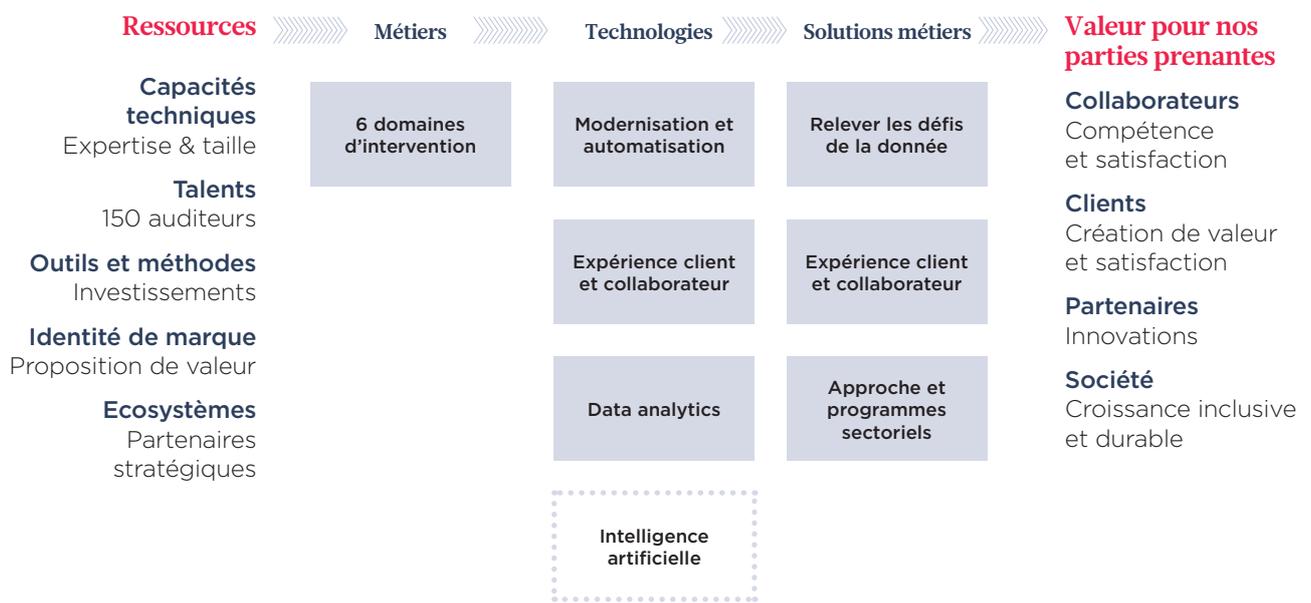
Notre modèle singulier : une hybridation des compétences

La spécialisation et le croisement d'expertises sont au cœur de notre accompagnement.

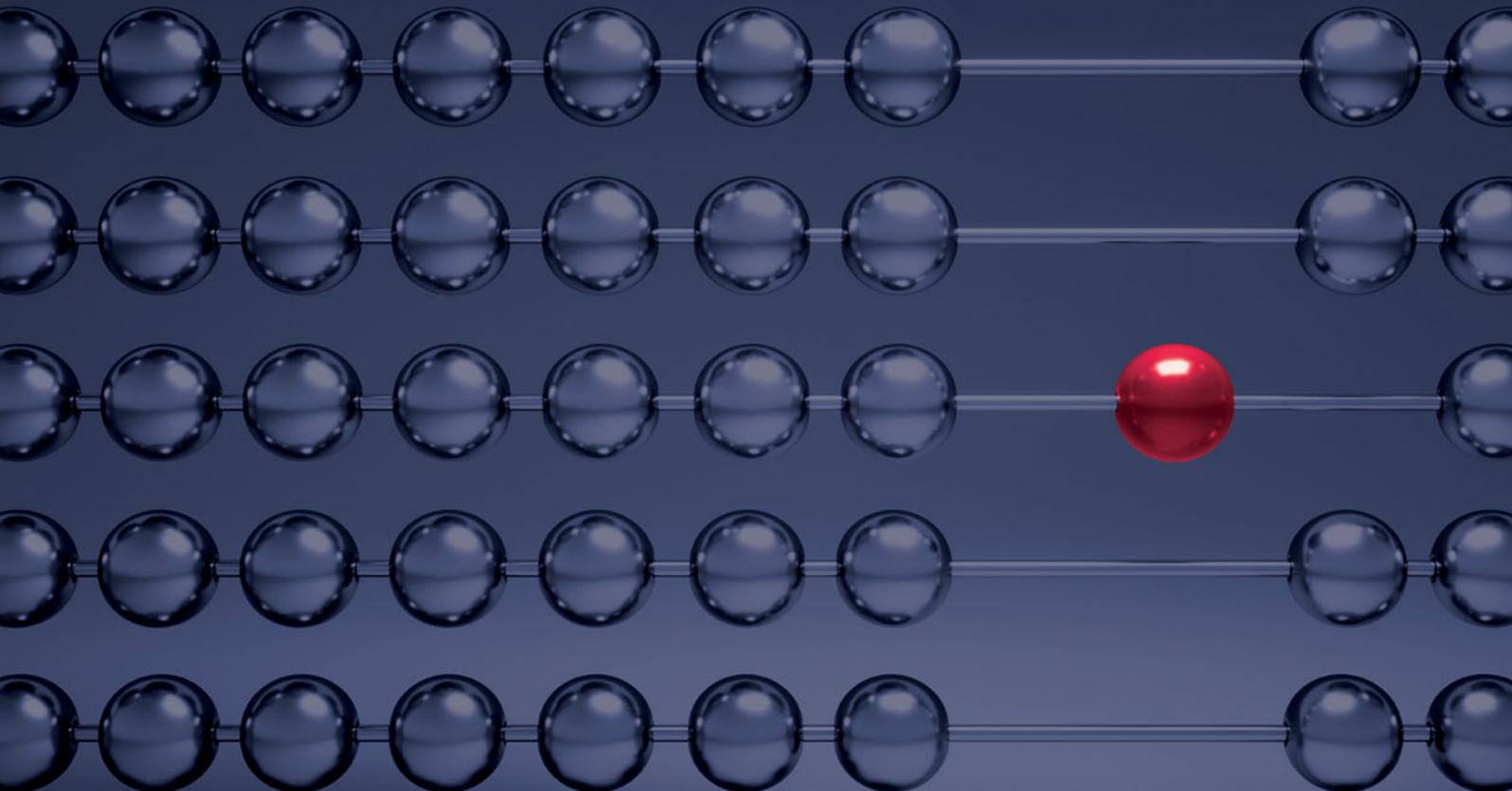
Nous concevons l'hybridation comme une nécessité pour gagner en pertinence et une source d'innovations pour répondre aux défis actuels et à venir.

Dé-siloter en mariant les compétences : c'est en construisant des ponts entre les différentes spécialités que nous sommes en mesure de dépasser les audits traditionnels et apporter plus de valeur ajoutée à nos missions d'audit.

Notre modèle économique



Nos clients



TALENZ AUDIT connaît depuis sa création une croissance dynamique qui surperforme le marché.

Le chiffre d'affaires du réseau ressort à 87,2 M€ dont 15,7 M€ au titre des travaux de commissariat aux comptes. L'activité d'audit légal représente 18 % du montant total des honoraires.

La décomposition du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

Informations financières (2021 et 2022)

CA HT	2021	2022
Chiffre d'affaires provenant de la certification des comptes annuels et consolidés des entités EIP et filiales françaises d'EIP Européennes	797 255	851 835
Chiffre d'affaires provenant de la certification des comptes annuels et consolidés des entités autres que les entités EIP	13 548 017	14 383 376
Chiffre d'affaires provenant des SACC pour l'ensemble des entités contrôlées (EIP et non EIP)	551 786	481 930
Chiffre d'affaires non Audit (EC, Juridique etc...)	64 595 211	71 562 541
Total	79 492 269	87 279 682

Nos secteurs d'excellence

Organisé en secteurs d'activités, avec des spécialistes référents dans chaque domaine d'expertise, TALENZ AUDIT s'attache à développer son organisation matricielle par secteur économique et par expertise, pour favoriser la transversalité et le partage de bonnes

pratiques. Il est important pour nous de maîtriser parfaitement les business models, les spécificités statutaires, réglementaires, fiscales, et de gestion de nos clients pour accomplir nos missions.

TALENZ AUDIT a construit ses succès dans les principaux secteurs d'activité suivants :

**Assurances
et Mutuelles**



**Banque
& Finance**



**Nouvelles
technologies**



**Organismes à but
non lucratif**



**Santé &
Médico-social**



**Entreprises
publiques**



Agroalimentaire



BTP



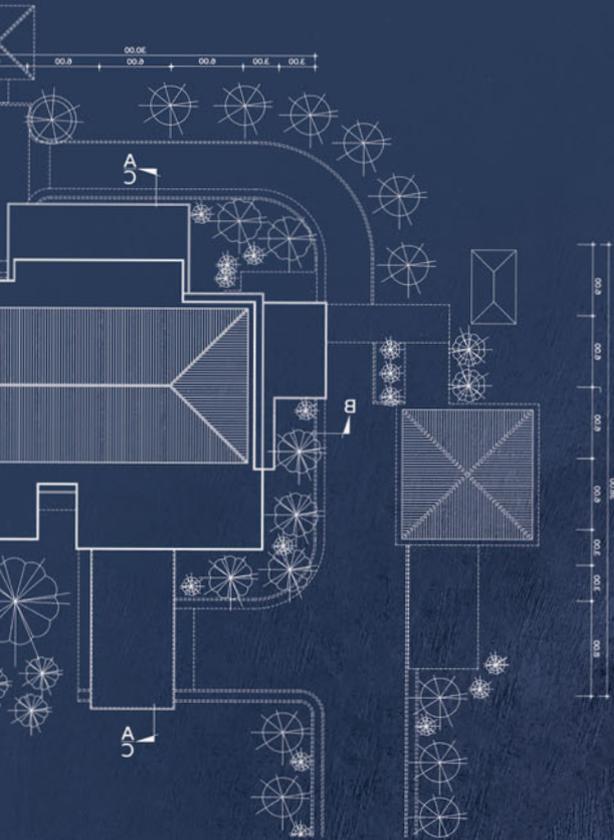
**Transport
& Logistique**



Automobile



Nos méthodologies et technologies



Notre méthodologie, nos outils et nos procédures sont appliqués au niveau national dans les différents bureaux.

Une cellule doctrinale et de veille réglementaire assure par ailleurs la bonne application des normes et leur interprétation en conformité avec les positions des autorités. Une communication régulière et des formations internes sont organisées pour assurer cette uniformité.

Méthodologie d'audit

Notre méthodologie d'audit respecte les Normes d'Exercice Professionnel (NEP).

Nous adaptons notre approche à chaque entreprise ou entité sur la base d'une analyse spécifique des risques qui permet d'identifier les points clés de contrôle et de procédure. Cette analyse porte sur toutes les composantes de l'activité : marché, secteurs, équilibres financiers, complexité des processus, gouvernance...

Ce diagnostic permet d'identifier les points clés d'audit, d'orienter efficacement nos travaux et de porter une appréciation pertinente sur les procédures qui peuvent ou doivent être améliorées.

Parce que le processus de production des informations financières et comptables s'appuie largement sur des systèmes d'information, notre démarche et nos interventions d'audit comprennent une analyse adaptée du système d'information (tant du point de vue du traitement des données que de leur sécurité), avec des spécialistes dédiés, et l'utilisation d'outils technologiques de façon à fournir une analyse plus robuste à nos clients.

Outils technologiques

Nous utilisons différents outils et technologies pour nous assister dans nos audits et nous poursuivons nos investissements dans ces domaines pour offrir une meilleure qualité d'analyse des données.

Logiciel d'audit

Nous utilisons le même logiciel d'Audit pour l'ensemble des bureaux composant TALENZ AUDIT. Ce logiciel permet de gérer toute mission d'audit et ce, de la planification de la mission jusqu'à l'élaboration du rapport. Il permet également, grâce à des paramètres spécifiques de nos équipes, d'avoir des approches sectorielles en fonction des métiers de nos clients.

Data analytics

Le data analytics intégré dans nos process d'audit

Nous utilisons dans le cadre de nos audits plusieurs logiciels d'analyse de données permettant l'analyse d'importantes quantités de données lors d'un audit des états financiers. Nos outils permettent d'intégrer des volumétries de données illimitées provenant de sources diverses et contribuent :

- à analyser en peu de temps l'intégralité des opérations, quels que soient leur type, leur volume et leur emplacement ;
- à établir la priorité des domaines à risque élevé ;
- à évaluer l'efficacité opérationnelle des contrôles clés et à améliorer les opérations, le contrôle interne et les projets de mise en conformité ;
- à mieux détecter les anomalies significatives, les opérations douteuses ou frauduleuses ;
- à vérifier l'application des méthodes comptables ;
- à offrir une étendue et une assurance d'un audit efficient.

Par ailleurs, nos équipes ont développé nos propres outils complémentaires, des algorithmes spécifiquement construits pour analyser de manière approfondie certains cycles, et certains risques en les quantifiant.

Outil de sondages statistiques

TALENZ AUDIT a développé un outil d'automatisation de sondages statistiques en partenariat avec une enseignante de l'université de Caen, spécialisée en statistiques mathématiques. Cet outil se base sur la norme ISO 2859 partie 1, concernant les procédures d'échantillonnage pour les contrôles lot par lot, indexés d'après le niveau de qualité acceptable.

My Audit Drive

My Audit drive est une plateforme collaborative professionnelle hautement sécurisée et conviviale, conçue pour protéger et faciliter les échanges avec nos clients dans le cadre des travaux d'audit.

La plateforme, hébergée en France, présente de nombreux avantages et intègre des fonctions, des contenus pour renforcer les échanges avec nos clients.

Tous les modules de la plateforme Audit Drive ont été organisés pour permettre une gestion efficace des dossiers d'audit.

Récompensée dans le Palmarès du Monde du Chiffre et agréée par la CNCC, notre solution est une plateforme innovante et simplifiée, qui optimise et sécurise le partage de fichiers.

E-circu, plateforme de gestion automatisée des circularisations

La circularisation, aussi appelée, procédure de confirmation directe est une des diligences obligatoires du commissaire aux comptes.

Sa mise en œuvre, souvent au format papier, a un impact temps considérable tant pour le client audité que pour l'auditeur, avec un taux de réponse relativement faible.

Dans un objectif d'efficacité et de simplicité, TALENZ AUDIT s'appuie sur la plateforme e-Circu pour piloter toutes les demandes de confirmations (clients, fournisseurs, avocats, assurances, banques, etc.). Elle permet une vision claire, étape par étape, de toute la démarche de circularisation. E-Circu permet en effet de numériser entièrement le processus de circularisation.

Business intelligence

Nous investissons par ailleurs sur des outils décisionnels permettant la collecte, l'analyse et la restitution des données de manière pragmatique et dynamique. Nous disposons d'équipes spécialisées en système d'information et en data analyse qui travaillent avec nos équipes métiers à la recherche de corrélations (data mining) grâce à des analyses multidimensionnelles.

Nos principes d'indépendance, d'objectivité et d'éthique



TALENZ AUDIT et tous les membres du réseau appliquent un certain nombre principes touchant à l'éthique, la conduite des affaires et à l'indépendance recensées dans un guide interne. Nous prenons au sérieux le respect de ces exigences éthiques et nous nous efforçons d'en respecter l'esprit et pas seulement la lettre. Nous souhaitons éviter toutes les situations qui pourraient amener les tiers à remettre en cause l'objectivité de TALENZ AUDIT.

Tous les associés et salariés sont soumis à des déclarations d'indépendance annuelles. Chaque année un certain nombre de règles est rappelé afin de favoriser une bonne compréhension des exigences et enjeux éthiques dans le cadre desquelles nous opérons.

Indépendance financière et personnelle

Le cabinet s'est organisé pour s'assurer de l'indépendance financière et personnelle des personnels amenés à intervenir sur les dossiers. Nous appliquons strictement le Code de déontologie qui interdit tout lien personnel, financier et professionnel entre le commissaire aux comptes et l'entité contrôlée. Toutes les diligences sont apportées à la constitution des équipes de manière à éviter tout risque de perte d'objectivité et tout conflit d'intérêt potentiel.

Processus d'acceptation et de maintien des mandats

TALENZ AUDIT a établi des politiques et des procédures rigoureuses pour déterminer s'il y a lieu d'accepter ou poursuivre une relation client, de la refuser, ou même de réaliser une mission spécifique.

Nos processus d'acceptation et de maintien des relations clients et des missions au sein de TALENZ AUDIT ont été conçues pour identifier et évaluer tout risque de conflit d'intérêt préalablement à l'acceptation ou au maintien d'une mission.

Nos procédures intègrent par ailleurs une vérification que les missions proposées sont autorisées par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

TALENZ AUDIT accepte de nouveaux engagements ou poursuit ses missions existantes seulement après qu'un processus d'examen conclut que :

- les diligences raisonnables appropriées ont été effectuées ;
- les questions d'indépendance et de conflit d'intérêts ont été traitées ;
- le personnel affecté est expérimenté et qualifié.

L'analyse est réalisée également en amont autant que possible lors des consultations et appels d'offre, et en tous les cas avant le démarrage de chaque mission.

Ces processus reposent sur plusieurs outils logiciels et process de communication interne amont et aval.

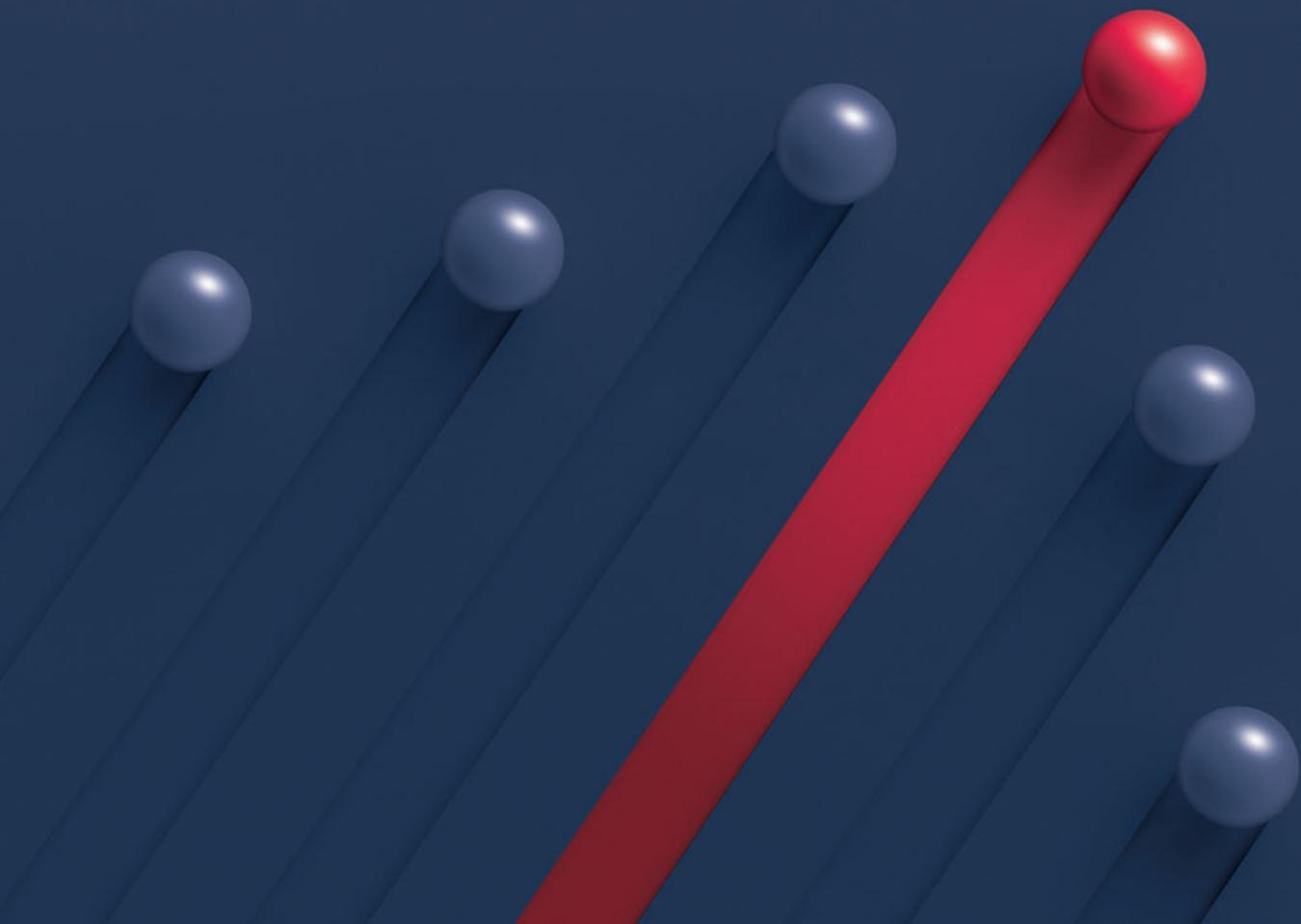
Secret professionnel

Le respect du secret professionnel repose sur des règles de comportement professionnel très strictes.

Nos missions nous conduisent à connaître ou à détenir des informations privilégiées à caractère confidentiel. Tous les collaborateurs sont astreints au secret professionnel vis-à-vis des tiers et ne doivent, en aucun cas, divulguer d'information sur les dossiers qu'ils traitent. Ces règles sont rappelées :

- dans les contrats de travail des collaborateurs,
- dans le cadre des séminaires annuels, notamment lors de séminaires d'intégration.

L'exécution des missions



Compétence

L'un des facteurs importants de la qualité d'un audit est la compétence de l'équipe intervenante. Chaque dossier est affecté aux équipes les plus qualifiées et possédant une connaissance approfondie du secteur d'activité et des risques liées aux métiers de la société auditée.

Nous prenons soin d'affecter les bonnes personnes en fonction du client. Nos associés tiennent compte des compétences, des capacités des équipes, y compris les spécialistes, et du temps nécessaire à la réalisation de la mission pour l'attribution de celle-ci.

Experts techniques et sectoriels

TALENZ AUDIT s'attache à développer une approche sectorielle avec des équipes spécialisées. Il est indispensable d'avoir une bonne connaissance de chacun des marchés pour répondre parfaitement aux enjeux de nos clients et aux exigences qualitatives et normatives.

Capable d'intervenir sur de nombreux secteurs et métiers, TALENZ AUDIT est particulièrement reconnue dans plusieurs domaines : associations, banque-finance, assurance, industrie, automobile, distribution, santé & médico-social notamment... Des experts référents sont désignés pour apporter aux équipes un appui technique et des conseils sur des sujets pointus.

Sur des matières techniques pointues, TALENZ AUDIT mobilise des spécialistes dans leur domaine (Système d'information, Consolidation, IFRS, Evaluation, Juridique, Fiscalité), offrant ainsi un apport de ressources complémentaires «intégrées» et/ou connexes à nos missions.

Les forces respectives de nos équipes, grâce à notre énergie hybride, qu'elles soient d'ordre sectorielles ou techniques, permettent à TALENZ AUDIT d'avoir un plus grand impact dans l'exécution de ses missions et tournées vers le même objectif : offrir à nos clients une trajectoire de sécurité et de développement.

Nos partenaires spécialisés

TALENZ AUDIT travaille avec un réseau de partenaires hautement qualifiés et spécialisés, complémentaires à nos métiers, avec lesquels nous entretenons des relations de proximité. Nous tissons des partenariats étroits dans plusieurs domaines nécessitant des compétences connexes à nos interventions comme par exemple en matière de cybersécurité (pentests, solutions de détection et de protection notamment) ou dans le domaine de l'assurance (actuaire vie et non vie) etc..

Ces partenariats nous permettent par ailleurs de faire profiter à nos clients de conditions avantageuses avec des standards de qualité en adéquation avec les nôtres.

Revue des dossiers et supervision des travaux

La qualité de toute mission menée, et spécialement de celles donnant lieu à l'émission d'un rapport, repose notamment sur une organisation optimale des travaux, une répartition des tâches au sein de l'équipe d'intervention avec une supervision effectuée aux différentes étapes des travaux.

Le déroulement de chaque mission implique la participation de tous les membres de l'équipe et s'accompagne d'un processus de supervision approprié à la nature de l'intervention.

Doctrine comptable, administrative & veille réglementaire

Le département Doctrine Comptable et Réglementaire (DCR) est la cellule nationale d'excellence technique en charge mener des recherches techniques, d'interagir avec les autorités de la profession, et d'apporter des conseils et un soutien techniques dans l'application des normes d'audit et comptables. Le DCR est composé d'associés et de cadres supérieurs qui sont nos experts techniques, avec une connaissance approfondie des normes françaises et internationales. Ils peuvent challenger les positions prises par les équipes d'audit.

Le suivi de l'actualité réglementaire et comptable est assuré par le DCR qui diffuse régulièrement des notes techniques à l'attention de nos auditeurs mais aussi des lettres d'information sur l'actualité à nos clients.

Rotation des associés (EIP et Associations faisant appel à la générosité publique)

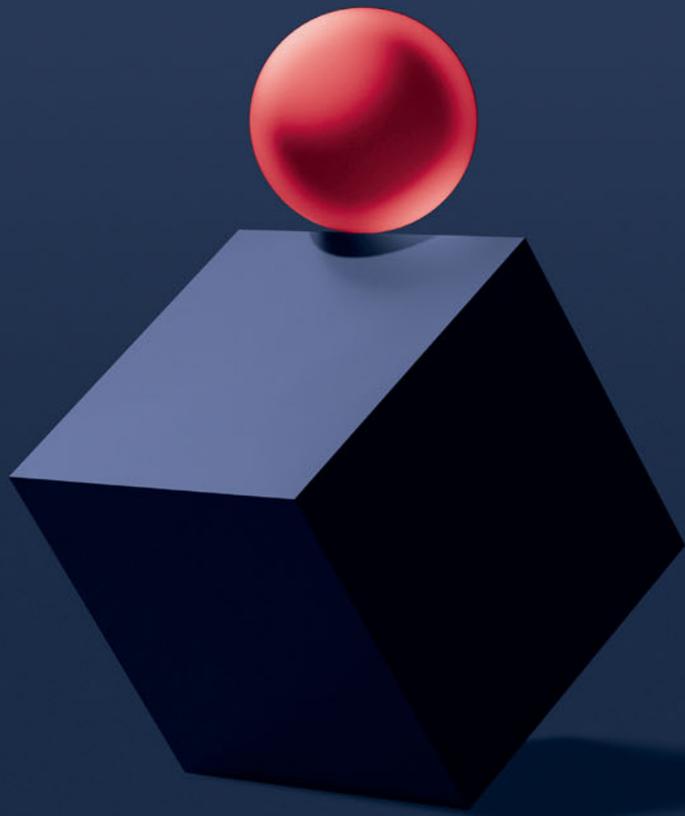
TALENZ AUDIT a mis en place, dans le cadre des dispositions de l'article L.822-14 du code de commerce, un système de rotation des signataires titulaires d'un ou plusieurs mandats de sociétés faisant Appel Public à l'Épargne ainsi que des personnes morales visées à l'article L.612-1 du Code de Commerce et aux associations visées à l'article L.612-4 du Code de Commerce dès lors qu'elles font appel à la générosité publique.

Les signataires concernés ne peuvent certifier les comptes de ces entités ou personnes durant plus de 6 exercices consécutifs. Ils doivent respecter une période de viduité de 3 ans avant de pouvoir, à nouveau, le cas échéant, certifier les comptes de ces entités ou personnes.

Rotation des cabinets

Lorsqu'un dossier est concerné par la rotation des signataires ou du cabinet, celle-ci sera mise en œuvre dès lors que la durée maximale du mandat aura été atteinte, sous la responsabilité du référent déontologique. En cas d'impossibilité, le mandat sera abandonné.

Qualité et gestion des risques



Notre engagement

L'ensemble des mandats est soumis à une procédure de contrôle de qualité a posteriori effectuée chaque année par une équipe de contrôleurs sous la direction de la Commission Qualité et qui s'opère par sélection d'un échantillon de dossiers.

Notre processus de gestion de la qualité comprend :

- l'identification des risques pour atteindre nos objectifs de qualité ;
- la conception et la mise en œuvre de réponses aux risques évalués en matière de qualité ;
- le contrôle de l'efficacité opérationnelle de nos politiques et procédures à travers des indicateurs de qualité appropriés ;
- l'amélioration en continue de notre système de gestion de la qualité lorsque des domaines d'amélioration sont identifiés en effectuant une analyse des causes et en mettant en œuvre les actions correctives ;

- la mise en place d'un cadre de reconnaissance et de responsabilité lié à la qualité, que nous utilisons dans nos évaluations et rémunérations.

Fonctionnement

Un programme annuel de contrôle est défini par la Commission Qualité en charge du contrôle qualité en accord avec le COPIL. Ce programme comprend :

1. un examen de l'application de procédures internes transversales du cabinet,
2. un examen des dossiers de travail, sélectionnés selon différents critères de risques par secteur, taille etc..

La Commission Qualité se réunit tous les mois.

Résultats Contrôle Qualité

Dossiers conformes (note sur 20)



Revue indépendante (EIP uniquement)

L'ensemble des dossiers EIP font systématiquement l'objet d'une procédure de revue indépendante par un autre associé Commissaire aux comptes du cabinet, indépendant de l'équipe d'audit, choisi pour ses compétences techniques et sectorielles.

Cette revue indépendante a pour objectifs notamment de vérifier le respect des différentes phases de la mission d'audit, et de la pertinence de l'opinion d'audit proposée, de sa cohérence avec l'ensemble des éléments du dossier.

Contrôle externe : le H3C

Le cabinet est soumis aux contrôles qualité périodiques prévus par les dispositions légales et réglementaires régissant la profession. Le H3C contrôle l'activité du cabinet. Au cours de ces contrôles, le H3C évalue les systèmes de contrôle de la qualité et revoit une sélection de dossiers d'audit.

Sécurité / Protection des données personnelles et des données clients

Afin de garantir la sécurité des données de nos clients, notre cabinet a choisi d'héberger ses données sur le territoire français. Cette solution assure une sécurité des données informatiques qui sont sauvegardées dans des datacenters distants. Le PCA mis en œuvre garanti une haute disponibilité des données.

Les sites sur lesquels notre cabinet héberge ses données sont au nombre de deux et sont situés dans une zone à haut niveau de sécurité exempt de tout risque Seveso, sismique et d'inondation. Les deux sites sont reliés par un réseau de fibres optiques privés et ils disposent d'arrivées Télécom haut débit avec les principaux opérateurs.

L'accès à nos locaux est entièrement sécurisé. Seuls des badges d'accès individualisés permettent d'y accéder selon des conditions strictement définies (gestion des horaires d'accès, gestion des zones d'accès...).

Nos talents,
des *hybrid makers*



Dans un secteur où notre métier est en pleine transformation, nos talents sont nos actifs les plus précieux. Nous apportons autant de soin à nos recrutements qu'à préparer nos auditeurs à exercer leur métier différemment en orchestrant la pluralité des compétences dans un projet commun.

L'hybridation des savoirs est au cœur de notre vision. Pour générer davantage d'impact dans nos audits, nous avons à cœur de travailler sur cette capacité à saisir la globalité et la complexité des risques en mutualisant les intelligences.

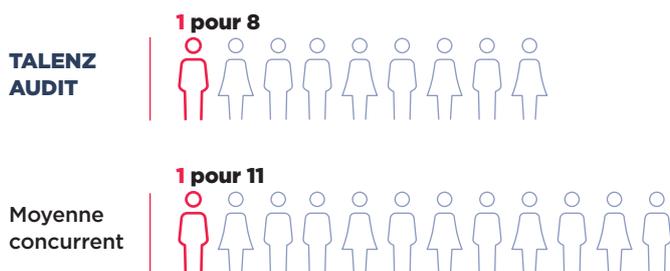
Profils métiers / Réseau Talenz

Nombre	Audit	Expertise comptable	Juridique	Social / RH	Systèmes d'information	Administratifs
Associés	16,5	40,5	0,0	1,0	3,0	0,0
Directeurs	13,0	45,0	5,0	12,0	7,0	8,0
Collaborateurs Seniors	28,0	169,0	19,0	50,0	11,0	37,0
Collaborateurs Middle	29,0	138,0	16,0	36,0	20,0	20,0
Collaborateurs Juniors	19,0	98,0	14,0	45,0	10,0	17,0
Alternants	27,0	78,0	1,0	7,0	4,0	6,0
Stagiaires	11,0	25,0	2,0	6,0	3,0	11,0
TOTAL	143,5	593,5	57,0	157,0	58,0	99,0

Activité Audit / Répartition des effectifs par profils

Profils	Associés	Directeur de mission	Auditeurs Seniors	Auditeurs Middle	Auditeurs Juniors	Alternants	Stagiaires
Nombre	16,5	14	27	29	19	27	11
Taux de rétention	100%	88%	99%	87%	96%	92%	80%

Ratio Associés / Collaborateurs



Diversité et Compétence des équipes

Chez TALENZ AUDIT, nous pensons que les équipes les plus composites sont aussi les plus performantes. Aussi nous sommes très attachés à la diversité sous toutes ses formes (culture, âge, handicap, cursus, genre etc...).

Recrutement et évaluation des performances

TALENZ AUDIT se fixe pour objectif d'être un employeur de référence sur le marché de l'audit et du conseil. Notre stratégie RH repose sur un modèle éprouvé : recruter les meilleurs talents, gérer les parcours de façon individualisée et offrir des perspectives d'évolution riches.

TALENZ AUDIT veille à recruter du personnel qui possède les qualifications, l'expérience, l'intégrité, et les compétences qui répondent non seulement aux standards attendus par la profession et mais aussi aux exigences de nos clients. Le recrutement comprend plusieurs étapes et inclut systématiquement le contrôle des références.

Les performances du personnel sont évaluées en permanence par les associés et les directeurs de mission. Chaque personne est formellement informée des progrès, des forces et faiblesses, des objectifs futurs et de leur plan de développement au moyen d'un plan de gestion de carrière et à un niveau global au moyen d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences adaptée aux évolutions du marché et de la profession.

Formation permanente

Notre politique de formation veille à respecter nos obligations professionnelles dans le cadre de l'actualisation des connaissances. Elle a aussi pour ambition

Les associés suivent des formations chaque année conformément aux prescriptions des articles : L.822-4, R. 822-21 et A. 822-28.1 et suivants du code de commerce. Ils en font la déclaration individuelle à la Compagnie nationale des commissaires aux comptes.

Un plan de formation annuel est défini pour l'ensemble du personnel amené à intervenir dans les missions. Ce plan est défini par les associés en collaboration avec les personnes concernées suite aux entretiens d'évaluation. Il est ensuite décliné et adapté en fonction de l'expérience et des responsabilités de chacun.



7 253
heures de
formation par an

Notre politique formation s'appuie principalement sur plusieurs éléments :

- sur les compétences effectives des collaborateurs et de l'encadrement ;
- sur la politique générale du cabinet ;
- sur les besoins émis par l'encadrement et /ou les collaborateurs ;
- sur les besoins liés aux évolutions des marchés et de l'environnement ;
- sur l'évolution des techniques ou l'intégration de nouvelles technologies ;
- sur l'évolution de la réglementation qu'elle soit d'ordre technique ou sectorielle en lien avec nos métiers.

Des réunions techniques régulières sont organisées, soit en interne soit avec l'appui d'intervenants extérieurs pour actualiser les connaissances dans différents domaines d'intervention de notre profession : comptabilité, finances, système d'information, data, cybersécurité, juridique, social, audit, gestion de risques.

Enfin, l'accès à une documentation complète et référencée au sein du cabinet est accessible à tous les auditeurs.

Gestion du savoir (knowledge management)

Une base documentaire disponible sur le réseau et des accès à des revues professionnelles.

TALENZ AUDIT a construit un outil de knowledge management (base de connaissances), administré par une personne dédiée, basée sur une approche systématique pour identifier, comprendre et partager soit les connaissances soit les informations sur un dossier.

Avec un moteur de recherche intégré qui facilite la recherche d'informations, cette base documentaire garantit l'accès des équipes à l'information nécessaire, pertinente, et en temps réel, qu'ils soient en présentiel ou en télétravail pour la réalisation de leurs travaux.

Un tronc commun est disponible pour tous et des dossiers par équipe sont constitués dans les quelles les flux de travail des processus pour chaque mission est limité aux membres de l'équipe.

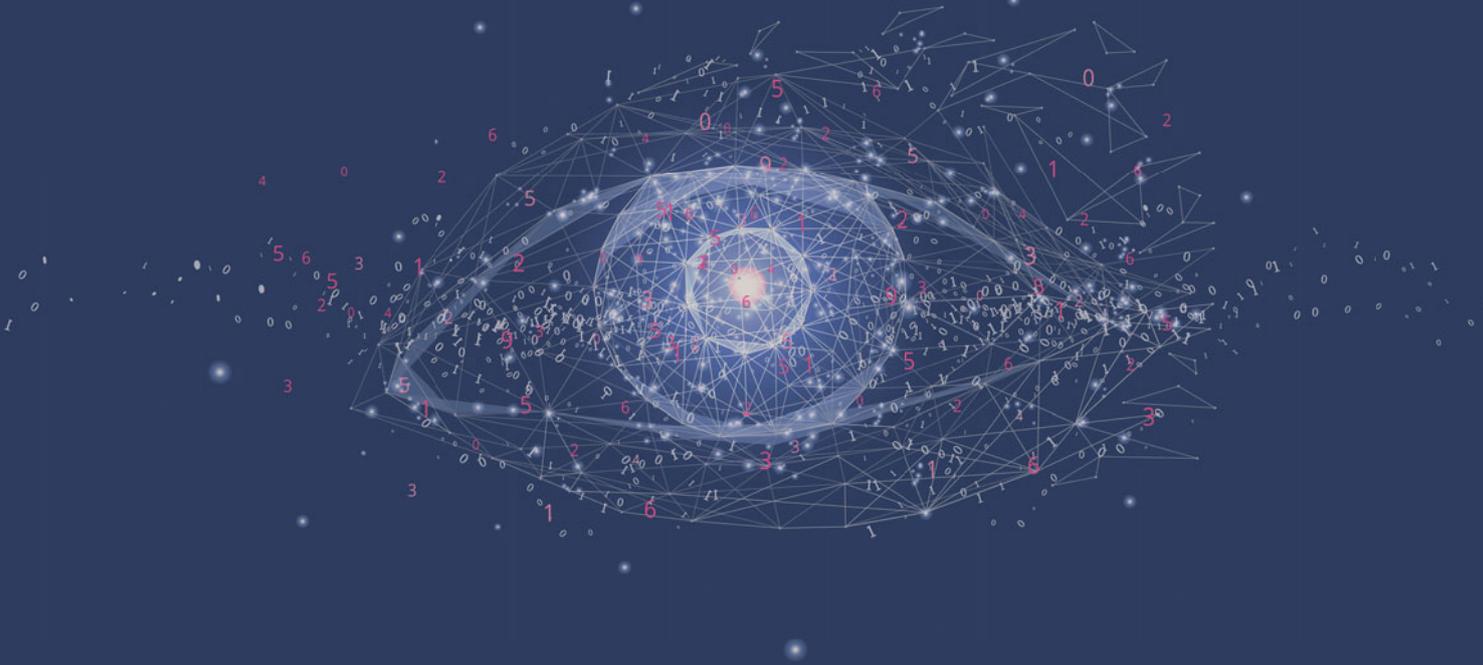
Rémunération des associés

Les associés exercent leur profession dans le respect, individuel et collectif, de la déontologie de leur métier et des valeurs de TALENZ AUDIT.

La rémunération des associés est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. La partie fixe est déterminée en fonction des responsabilités assumées, de la qualité du parcours professionnel, de l'expérience et de l'ancienneté. La partie variable est liée à la performance de l'ensemble de TALENZ AUDIT.

Par conséquent, aucune incitation financière ne peut conduire un associé à se mettre en infraction avec les règles d'indépendance fixées par TALENZ AUDIT.

La rémunération des associés est fixée par décision d'assemblée générale des associés. Par principe la rémunération des associés est exclusive de toutes autres rémunérations, à l'exception des revenus ou indemnités relatifs à la formation dispensée ou aux mandats exercés dans les instances professionnelles



Un œil sur le futur

Si on lève juste un peu le voile sur l'avenir, on y aperçoit un paysage dominé par les données et les systèmes technologiques qui les sous-tendent, avec des réglementations multiples évoluant en conséquence.

S'adapter à ce nouveau paysage de risques est notre défi, celui de notre cabinet et celui de nos clients. Les niveaux d'efficacité et d'efficience exigés sont plus élevés et demande d'affiner nos approches face à des risques qui se complexifient et de nouveaux qui apparaissent.

Les auditeurs et consultants doivent également chercher à mieux comprendre les changements plus larges dans chacun des secteurs dans lesquels ils interviennent afin de comprendre les vulnérabilités potentielles mais aussi les leviers d'opportunités pour réaliser les missions avec l'exigence de qualité qui s'impose.

Annexe 1

Liste des entités d'intérêt public et des sociétés de financement pour lesquelles Talenz Audit a réalisé une mission de contrôle légal des comptes

CLIENTS	Entités ayant des titres admis aux négociations sur un marché réglementé	Etablissements de crédit	Entreprises d'assurance, réassurance et mutuelles	Autres entités financières, d'assurance et mutuelles
ALAN ALLMAN ASSOCIATES	●			
BOURSE DIRECT	●			
CAMCA			●	
CATANA GROUP	●			
EUROMAF			●	
GROUPE UITSEM				●
GUILLEMOT CORPORATION	●			
IC FINANCIAL SERVICES (ex CNHI)		●		
MILTIS				●
MUTUALP				●
NGE	●			
MUTUELLE DE LA MARQUE				●
THELEM ASSURANCES			●	
THELEM PREVOYANCE			●	
VIEL & CIE	●			

Annexe 2

Déclaration de la direction relative au contrôle de la qualité, à l'indépendance et à la formation

Nous confirmons que les pratiques d'indépendance mises en place au sein de l'entreprise ont fait l'objet d'une vérification interne.

De même, le système interne de contrôle de la qualité décrit plus haut en page 24 fonctionne de manière efficace.

Par ailleurs, nous attestons que la politique de formation continue exposée dans ce rapport en page 29 est déterminée de façon à permettre le respect des dispositions des articles L.822-4 et R.822-61 du Code de commerce et qu'elle est applicable à l'ensemble des professionnels concernés.

Paris, le 31 janvier 2023.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a cursive 'C' and a horizontal line at the end.

Frédéric Chevallier
Président



62, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 40 16 79 80 | E-mail : contact@talenz-audit.fr
www.talenz-audit.fr